



POINT SUR LES ACTIONS DE LA CYBER SANTE AU TOGO

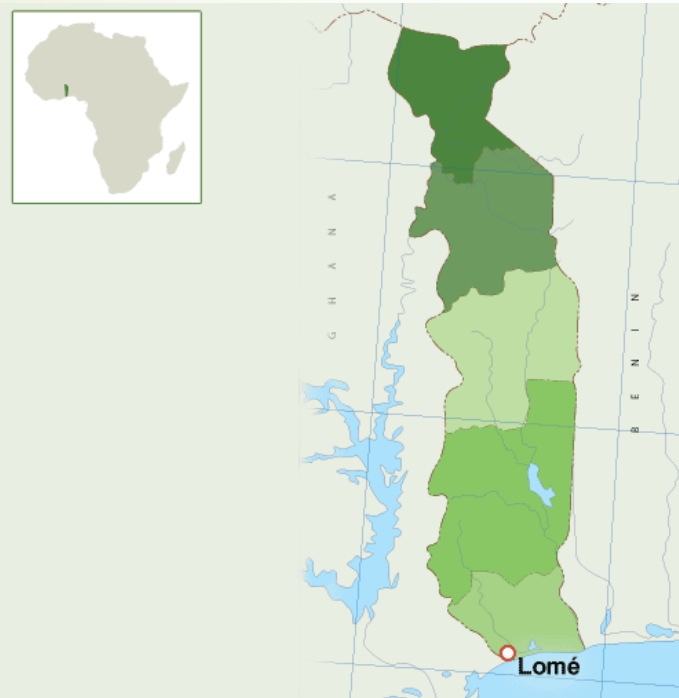
*Par Dr TCHAMDJA P. ROMAIN
Conseiller technique Ministre de la santé
et de la protection sociale
Mail : potoutcha05@yahoo.fr*



PLAN DE PRESENTATION

- GENERALITES SUR LE TOGO
- SYSTÈME DE SANTE DU TOGO ET LES REFORMES EN COURS
- CONTEXTE DES TIC AU TOGO
- CYBER SANTE AU TOGO
- LES FORCES
- LES FAIBLESSES
- LES DEFIS
- LES PERSPECTIVES

PRESENTATION DU TOGO



- Superficie: 56 600 km²
- Population: 7,2 millions
- Economie dominée par l'agriculture
- Pauvreté encore très élevée: 58%
- PMA
- Extrême jeunesse de la population



SYSTÈME DE SANTE

- L'organisation du système est de type pyramidal comprenant un niveau centrale, régional et périphérique
- 6 régions sanitaires, 40 districts, 3 CHU, 35 Hôpitaux publics, 700 centres de santé, près de 300 formations sanitaires privés
- 12 000 agents de santé
- Accessibilité géographique: 71% rayon de 5 km
- Taux de fréquentation: 46%
- Budget de l'Etat au secteur santé 8% environs
- Défis du secteur: mortalité maternelle et infantile, maladies transmissibles et émergences des maladies non transmissibles, les épidémies, système d'information sanitaires peu performant

LES REFORMES EN COURS

- La réorganisation du MSPS en cours et la mise en place du nouvel organigramme
- L'amélioration de la situation des ressources humaines.
- L'élaboration du nouveau plan de développement sectoriel (PNDS 2016-2022)
- La discussion sur la réforme de la gestion hospitalière (contractualisation).
- L'amélioration de la disponibilité et de la logistique des médicaments dans le secteur public.
- La création des comités sectoriels au niveau des régions et préfectures et la revitalisation des comités de gestion.
- Les réflexions sur l'utilisation des TIC



CONTEXTE DU MARCHÉ DES TIC

- Dans la téléphonie: un opérateur fixe et deux opérateurs mobiles
- Pour l'internet: 4 opérateurs couvrent le secteur
- Les principaux utilisateurs sont les jeunes (étudiants et élèves, jeunes fonctionnaires et hommes d'affaires)
- Pas d'étude spécifiques pour le secteur de la santé



SITUATION DE LA CYBER SANTE

- la Télémédecine
- la Télé-éducation ;
- la Télématique (activités, services et systèmes) pour la recherche médicale, la gestion des services de santé et la formation.



LA TELEMEDECINE

Bien que la télémédecine ne soit pas généralisée, on a constaté des débuts d'utilisation à partir des années 2000

- **La Télé Expertise**
- **La Téléconsultation**
- **Téléformation**
- **La téléassistance/Télé intervention et télésurveillance**



TELE EDUCATION

- réalisation des activités sur l'applicabilité de la Télémédecine au Togo entre Lomé et Kovié/ Mission Tové situés à environ 50 Km de Lomé : deux mille (2000) personnes rurales avaient bénéficié des services de la Télé information lors de ces activités. Elle avait porté sur les maladies non transmissibles (Diabète, Hypertension artérielle, Epilepsie) et les maladies transmissibles (maladie des mains sales, paludisme, IST-SIDA).

La Télématique

- Expérience de la prise en charge des assurés de la FNFI (regroupe les personnes très pauvres qui bénéficie des fonds de microfinances encadrés par l'Etat)
- L' assurance du FNFI adapté aux réalités sociales et économiques des bénéficiaires vise à protéger ceux-ci, leurs activités, ainsi que le groupe solidaire auquel ils appartiennent.
- Pour la santé (consultation , analyses, prise en charge dans les centres de santé publics). Le montant des prestations attribué à chaque bénéficiaire varie selon les produits: APSEF (Accès des Pauvres aux Services Financiers) 5000F; AGRISEF (Accès des Agriculteurs aux Services Financiers (AGRISEF) 10.000F; AJSEF (Accès des Jeunes aux Services Financiers) 15.000F;



La Télématique

- Afin d'assurer un meilleur suivi des données une convention est signée entre les centres de santé, les responsables de FNFI et un opérateur de téléphonie mobile. Ainsi toutes les informations des patients sont stockées dans une base centrale et reliée aux centres de santé par un mobile . Ainsi quand un patient se présente au centre de santé avec sa carte, l'agent saisit le code du patient et a toutes les informations sur sa situation financière.



LES FORCES

- Les forces relevées en matière de cyber sante sont entre autres :
- l'existence d'un cadre légal et réglementaire sur les technologies de l'information et de la communication ;
- la reconnaissance de la cyber sante comme un moyen pour renforcer le système de santé ;
- la prise en compte de la cyber sante dans la Politique Nationale de Santé et le Plan National de Développement Sanitaire 2016-2022 ;
- l'existence d'une déclaration de politique sectorielle du ministère des postes et télécommunications favorisant la vulgarisation des TIC ;
- l'existence de plusieurs fournisseurs d'accès à internet ;
- le développement des infrastructures de télécommunications de haut débit (Fibre optique

LES FAIBLESSES

Parmi les facteurs limitant le développement de la cyber sante, il est à relever :

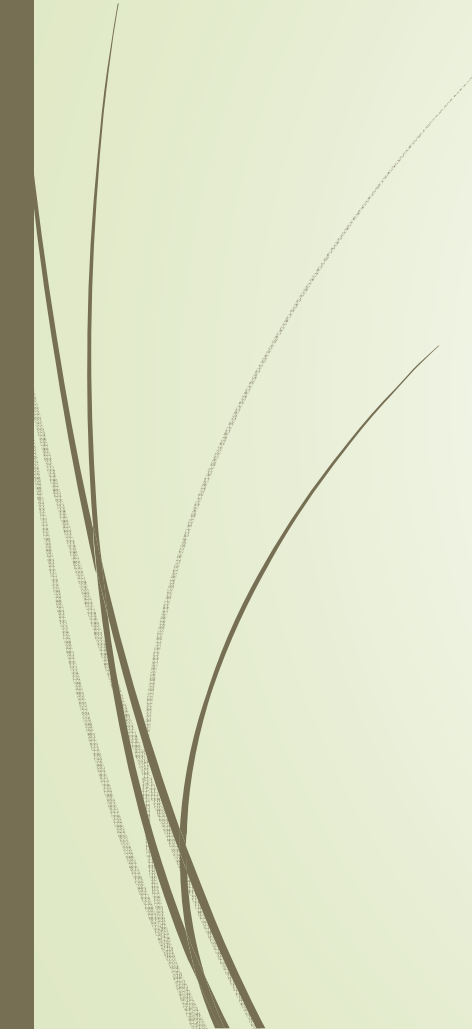
- la faible adaptation du cadre légal et réglementaire des professions de santé à la cyber sante ;
- la connaissance limitée des décideurs et professionnels de santé en matière de cyber sante ;
- le faible niveau de leadership et de coordination ;
- l'insuffisance des capacités humaines pour planifier et appliquer les solutions de cyber sante ;
- l'insuffisance des infrastructures et services en TIC au sein du secteur de la santé;
- l'absence de suivi et évaluation en matière de cyber sante ;
- l'insuffisance des ressources pour le financement des infrastructures, équipements et services en matière de cyber sante ;
- l'absence de textes sur la cybercriminalité ou la protection de données personnelles à

LES DEFIS

- Pour renforcer le système de santé et améliorer la santé de la population, les défis suivants sont à relever :
- la promotion de la connaissance de la cyber sante par les décideurs et les professionnels de santé ;
- l'accessibilité de la cyber sante pour tous ;
- le renforcement du leadership et la coordination en matière de cyber sante ;
- le développement des capacités humaines en matière de cyber sante ;
- la mobilisation des ressources financières et techniques en faveur de la cyber sante ;
- la mobilisation des partenaires, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du secteur pour la mise en œuvre du PSDC ;
- l'adaptation et le renforcement du cadre réglementaire aux nouveaux contextes le développement du suivi et évaluation en matière de cyber sante.



PERSPECTIVES



Le Togo conscient de l'importance de la cyber santé et de la digitalisation à court terme dans l'amélioration de son système de santé, est entrain d'élaborer un plan stratégique dans ce domaine afin de définir une feuille de route. Tout ce travail nécessite des moyens et de l'expertise. Nous lançons un appel à toutes les bonnes volontés pour nous accompagner dans ce noble cheminement